

Formation SCS (suivi, contrôle, surveillance et application de la réglementation) des agents communautaires des pêches à Vanuatu

Au cours du deuxième semestre 2021, des agents communautaires agréés de plusieurs provinces de Vanuatu ont assisté à trois ateliers de formation consacrés au suivi, au contrôle, à la surveillance et à l'application de la réglementation (SCS) dans le domaine des pêches côtières. Les ateliers se sont déroulés à Tanna (province de Tafea), à Luganville (province de Sanma) et à Port-Vila (province de Shefa), la capitale de Vanuatu.

Financés par la Communauté du Pacifique (CPS), ils ont été animés par Jeff Dunlop du Programme Te Pātuitanga Ahumoana a Kiwa (Partenariats dans le Pacifique) du ministère néo-zélandais des Industries primaires, avec le concours de Ian Freeman, Spécialiste SCS (pêche côtière) à la CPS. En raison des restrictions de voyage imposées par la COVID-19 dans l'ensemble de la région, les trois ateliers se sont tenus virtuellement sur Zoom.

Deux responsables des pêches de la section Conformité du Service des pêches de Vanuatu (VFD), Yakar Silas et Joby Siba, étaient présents sur place pour faciliter la formation et les exercices pratiques réalisés durant les ateliers.

Plusieurs autres membres du VFD et des membres des forces de police de Vanuatu ont également contribué au bon déroulement de la formation.

Il est toujours préférable de dispenser ce type de formations dans les pays, en présentiel, mais les restrictions de déplacement imposées par la COVID-19 l'ont empêché ces deux dernières années. La conduite de la formation au format virtuel, avec la

précieuse assistance de facilitateurs locaux, a donné d'excellents résultats et permis de tirer des enseignements intéressants (voir encadré 1 pour plus d'informations).

Les ateliers visaient surtout à affûter les connaissances des agents communautaires agréés sur la législation et la réglementation des pêches en vigueur à Vanuatu, sur les attributions que leur confère la loi en tant qu'agents agréés et sur la manière dont l'exécution de la réglementation peut aider à préserver et à gérer les ressources marines côtières du pays.

Des exercices pratiques ont permis aux participants d'acquérir une expérience de terrain en effectuant des inspections sur les marchés et auprès de vendeurs de poissons, et des cours structurés leur ont été dispensés sur les exigences de base en matière de SCS. L'utilisation du registre d'incidents des agents agréés dans le cadre des inspections a également été abordée au cours de la formation. Ce registre a été élaboré pour la région du Pacifique par le programme néo-zélandais Te Pātuitanga Ahumoana a Kiwa et le Programme pêche côtière de la CPS. Il offre un guide pratique aux agents intervenant sur le terrain et permet de consigner des informations et des éléments factuels essentiels

Des participants à la formation organisée au Centre de formation halieutique de Vanuatu à Luganville, sur l'île de Santo. (Image : ©Yakar Silas)



au traitement des infractions. L'enregistrement des informations pertinentes permet aux responsables de la gestion de décider en toute connaissance de cause de la sanction à imposer, par exemple un avertissement, une amende ou des poursuites.

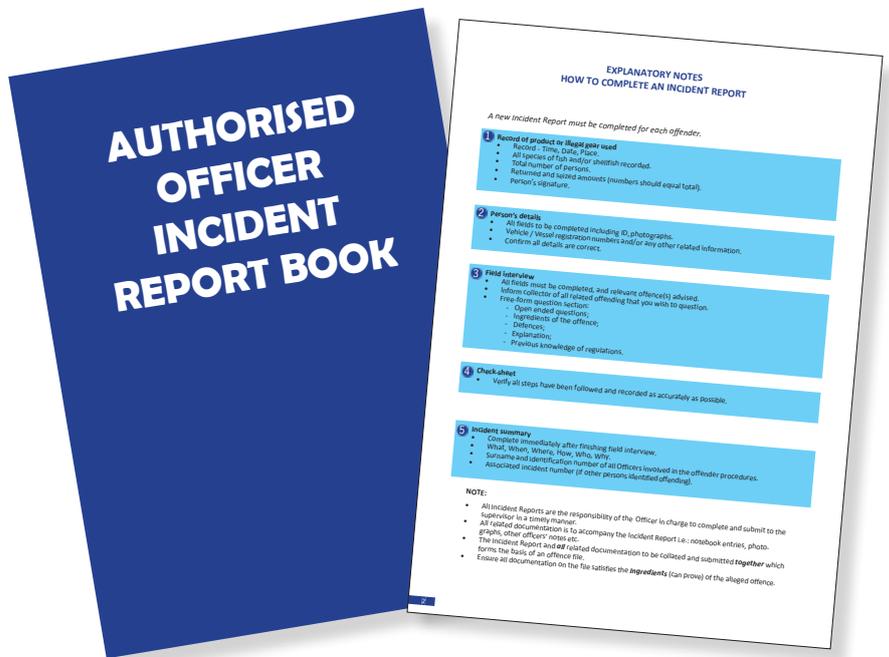
Le registre d'incidents est apprécié des agents des pêches des pays océaniques pour sa simplicité d'utilisation et les conforte dans leur aptitude à traiter les infractions mineures à la législation relative à la pêche côtière.

Au cours de la formation, le registre d'incidents a été installé sur des tablettes remises à chaque agent communautaire agréé avec des instructions sur la méthode à suivre pour y saisir directement les informations relatives aux infractions constatées. Cet outil renforcera la confiance des agents communautaires chargés des inspections et leur permettra de saisir et d'envoyer directement les informations nécessaires aux responsables du VFD.

Elsie Jimmy, un participant de Luganville, explique : « L'application KoBo Collect installée sur la tablette que nous avons reçue pendant la formation va nous faciliter la vie¹. Après avoir recueilli les données sur le terrain, nous pouvons les envoyer directement et en temps réel au bureau à Port-Vila et surmonter l'obstacle de la distance. Cette technique, associée aux moyens dont nous disposons déjà, comme les tablettes ou les téléphones portables, participera à la conservation et à la préservation de nos ressources marines. »



Des produits illégaux confisqués sur les marchés de Port-Vila. (Image : ©Yakar Silas)



Le registre d'incidents et ses notes explicatives..

Les agents communautaires agréés ont beaucoup appris sur la manière dont la législation et la réglementation des pêches en vigueur les aideront à conserver et à préserver les espèces marines menacées telles que le burgau, le troca, les tortues de mer, les dauphins, la langouste, le crabe de cocotier, le triton et bien d'autres.

« La formation proposée cette année aux agents communautaires agréés nous aidera – moi, ma communauté, mon village et mon île – à conserver et à préserver nos stocks de tortues, de trocas et de poissons dans les années à venir, car je sais maintenant qu'il existe des lois qui interdisent de tuer les tortues et de ramasser les tritons et les trocas, des pratiques courantes dans ma communauté. Après cette formation, je vais rentrer chez moi et m'assurer que tout le monde connaît la réglementation et les peines encourues en cas d'infraction », a déclaré Wanga Taliban. Wanga est originaire de Craig Cove, sur l'île d'Ambrym.

Vanuatu compte 72 conseils locaux, à destination desquels le Gouvernement souhaite décentraliser ses services. La nomination d'agents communautaires agréés s'inscrit dans le cadre de cette politique de décentralisation et ouvre la voie à de nouvelles modalités de gestion et de suivi des ressources marines par les communautés ou les conseils locaux.

« Le Gouvernement, par l'entremise du VFD, continuera à nommer et à former de nouveaux agents communautaires agréés dans tout le pays. Ces derniers interviendront au sein des conseils locaux pour veiller à la gestion et au suivi rigoureux de nos ressources marines et côtières pour que nos enfants et nous-mêmes puissions en profiter, aujourd'hui et demain », a déclaré Yakar Silas, responsable du SCS au sein du VFD.

¹ Application Web conçue à Vanuatu, qui permet d'utiliser le registre d'incidents sur une tablette ou un smartphone.



Les activités de terrain comprennent des visites et des contrôles aux points de vente.
(Images : ©Yakar Silas)



Encadré 1 : Quelques conseils pour organiser un atelier virtuel

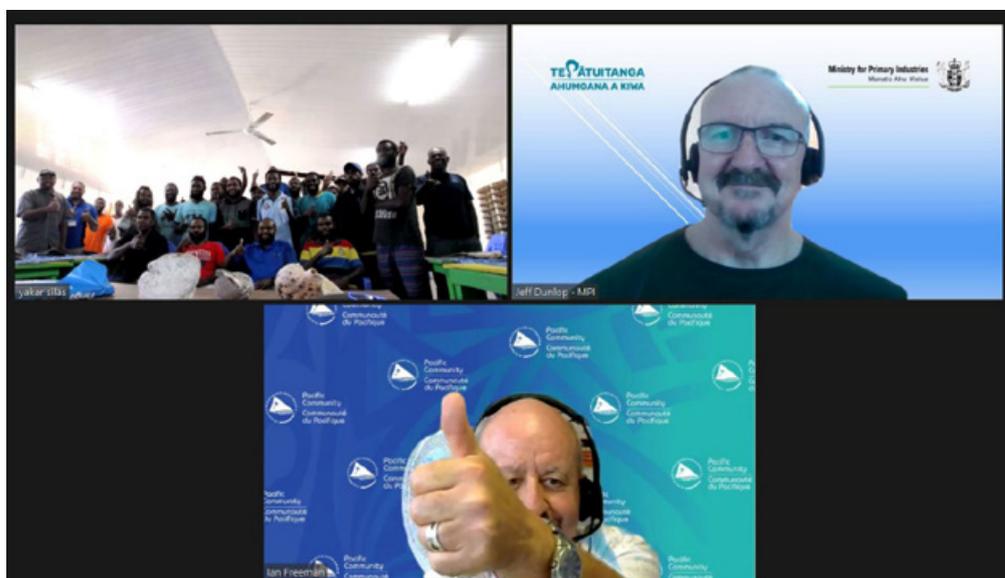
La présence d'animateurs « sur le terrain » a considérablement facilité le déroulement de la formation et permis de tirer des enseignements intéressants au fil des nombreuses journées d'enseignement. Il est conseillé de suivre les étapes suivantes pour organiser une formation virtuelle.

- Assurez-vous que les formateurs possèdent une licence Zoom, faute de quoi vous devrez vous reconnecter toutes les 45 minutes à l'aide d'un nouveau lien.
- Si la formation se déroule en langue vernaculaire, veillez à disposer d'interprètes, notamment si vous devez répondre aux observations des participants.
- Il pourrait être utile de former les animateurs aux rudiments de Zoom, en leur expliquant par exemple comment bien positionner la caméra de sorte que les participants hors site puissent voir ce qui est présenté ou les autres participants présents dans la salle de formation.
- Expliquez aux participants que le microphone capte de nombreux bruits ambiants et qu'un chien qui aboie ou un coq qui chante peut être très dérangent.

« Les agents communautaires agréés sont les yeux et les oreilles du Gouvernement de Vanuatu dans les îles ; ils s'assurent que toutes les espèces marines réglementées telles que les tortues, les holothuries, la langouste, le crabe de cocotier et le troca y sont prélevées dans le respect des limites de taille et des quotas. En outre, ils représentent le VFD au sein de leur communauté », a ajouté Silas.

Actuellement, les agents communautaires agréés sont déployés dans 29 conseils locaux des provinces de Tafea, Shefa, Malampa, Sanma, Penama et Torba. Tous ont bénéficié d'une formation au SCS. En 2022, la CPS et Te Pātuitanga ouvriront la formation à 22 conseils locaux supplémentaires dans les mêmes provinces ainsi qu'à Efate. L'objectif est qu'à la fin de l'année 2022, chaque conseil compte trois agents communautaires agréés.

La CPS procurera également des gilets et des casquettes haute visibilité à tous les agents et remettra aux agents nouvellement nommés un registre d'incidents afin qu'ils puissent y consigner les informations relatives à leurs inspections. La livraison de ces fournitures, retardée en raison de la COVID-19, devrait avoir lieu en janvier 2022.



Participants et formateurs à Tanna. (Captures d'écran Zoom de Jeff Dunlop)

Pour plus d'informations ou pour bénéficier de cette formation dans votre pays :

Ian Freeman, Spécialiste du suivi et de la surveillance des pêcheries côtières et de l'aquaculture, CPS
ianf@spc.int

Jeff Dunlop, Conseiller pour le Pacifique – SCS et application de la réglementation des pêches,
Ministère néo-zélandais des Industries primaires
jeff.dunlop@mpi.govt.nz